



Bulletin Officiel

N°7055 Lundi 19 février 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

AMEN BANK

2

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATTIJARI LEASING 2024-1

3

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATTIJARI LEASING 2024-1

4

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

10

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 08/01/2024)

ANNEXE II

COMMUNIQUE DE PRESSE

- APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES
MINORITAIRES : SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2023

- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV PLUS
- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V – 1002 –Tunis

AMEN BANK a le plaisir d'inviter les actionnaires minoritaires de la banque à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le lundi 11 mars 2024 à 11H00 au Siège Social de la banque sis Avenue MOHAMED V 1002 TUNIS et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil de Surveillance et ce pour un mandat de trois ans (2024, 2025 et 2026) prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Messieurs les actionnaires sont avisés que seuls les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5% du capital de la banque pour les personnes physiques et au plus 5% du capital de la banque pour les institutionnels peuvent prendre part aux travaux de cette Assemblée.

L'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales.

La délégation de pouvoir est permise par acte dûment signé et légalisé par le mandant.

Les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège d'AMEN BANK.

2024 - AS - 0134

AVIS DES SOCIÉTÉS

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

Attijari intermédiation, l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » porte à la connaissance du public que l'agence de notation Fitch Ratings a publié sur son site en date du **16/02/2024** la notation définitive relative à cette émission. Ainsi, ledit emprunt est noté à long terme **A- (tun)** selon l'échelle de notation de l'agence.

Ci-après le lien de cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/attijari-leasing-80478176#securities-and-obligations>

2024 – AS – 0135

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«Attijari Leasing 2024-1»**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing réuni le **24 novembre 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de **20 millions** de dinars susceptible d'être porté à **30 millions** de dinars et a délégué à Direction Générale les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **11 janvier 2024**, le Directeur Général d'Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » comme suit :

Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;

Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,60% ;

Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,50% ;

Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars, divisé en **200 000** obligations susceptibles d'être portées à un maximum de **300 000** obligations de nominal **100** dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 février 2024** et clôturées au plus tard le **22 mars 2024**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **300 000** obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 mars 2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 février 2024** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2024 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 308 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2024-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 mars 2024** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 mars 2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **février de l'année N-1** au mois de **janvier de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 mars** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de **9 540 000** dinars si l'emprunt serait souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de **10,60%**.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie B est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de **TMM+2,50%** (en considérant un taux nominal de **10,50%** calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois **février 2023** au mois de **janvier 2024**, à titre indicatif), devrait s'élever à **9 450 000** dinars.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20** dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 mars 2029** pour les deux catégories.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,50%, (soit la moyenne des TMM + 2,50%).

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de février 2023 au mois de janvier 2024) soit 8,0% majorée de 2,50%, soit 10,50%.

Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 mars 2025** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle:

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,60%** l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **janvier 2024** (à titre indicatif) qui est égale à **8,0%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,50%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les deux catégories de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » est de **3 années**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de la Catégorie A de cet emprunt est de **2,643 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 11 octobre 2023, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- ✓ Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- ✓ Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation: **Attijari Leasing Credit Ratings : Fitch Ratings**

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme « **A- (EXP) (tun)** », à l'emprunt objet du présent avis en date du **25/01/2024**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau du présent avis qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **Attijari Leasing 2024-1** » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » visée par le CMF en date du **07 février 2024** sous le n°**24/1118**, du document de référence « Attijari Leasing 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18 juillet 2023** sous le n°**23-004** et de son actualisation enregistrée en date du **07 février 2024** sous le n°**23-004/A001**.

La note d'opération, le document de référence et son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - les Berges du lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	117,430	117,487
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	163,435	163,523
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	135,035	135,104
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	146,833	146,909
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	140,318	140,371
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	143,686	143,771
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	134,945	135,007
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	54,240	54,268
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	39,746	39,769
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	135,283	135,361
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	118,512	118,579
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	118,340	118,402
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	20,764	20,940	20,950
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	144,169	144,256
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	140,069	140,124
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,423	13,427
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	201,127	201,241
19	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,261	13,264
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	113,782	113,832
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	117,942	118,010
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,423	16,432
23	FCP AFC AMANET	AFC	12/09/23	102,479	103,597	103,658
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,207	2,210
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	71,785	71,811
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	147,538	147,500
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	107,270	107,171
28	AMEN ALLIANCES SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	125,231	125,294
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	151,941	151,837
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	581,528	581,358
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	137,051	137,403
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	195,831	196,097
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	102,699	102,444
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	143,999	144,111
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	171,897	171,626
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	156,146	155,991
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	24,090	24,077
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	104,406	104,402
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,071	1,070
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,059	1,059
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 503,849	2 505,708
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	228,312	228,573
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,103	3,098
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,779	2,776
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	50,152	49,904
46	FCP HAYET MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,450	1,451
47	FCP HAYET PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,206	1,204
48	FCP HAYET VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,204	1,199
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	14,964	14,942
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,220	11,198
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	14,730	14,735
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 124,937	5 120,653
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	90,561	90,404
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,200	1,195

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	113,343	113,388
56	AMEN PREMIÈRES SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	102,442	102,488
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	109,914	109,975
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	107,421	107,475
59	TUNISO-EMIRATES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	108,783	108,844
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	112,488	112,532
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	109,148	109,209
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	105,763	106,710	106,766
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	109,902	109,957
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	110,857	110,917
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	108,455	108,511
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	107,384	108,316	108,380
67	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	107,072	107,135
68	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	108,917	108,960
69	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	106,795	106,846
70	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	103,537	103,568
71	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	109,844	110,709	110,761
72	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	105,470	106,331	106,386
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	115,908	115,942
74	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	108,593	108,647
75	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	112,555	112,611
76	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	107,851	108,941	109,015
77	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 024,647	1 025,152
78	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 036,540	10 042,641
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	112,048	112,247
80	FCP HELION SEPTM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	100,697	100,835
SICAV MIXTES								
81	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	58,753	58,690
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	110,810	111,142
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	17,896	17,902
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	329,803	325,270	325,040
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 266,898	2 264,047	2 263,335
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	68,811	68,766
87	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	55,560	55,559
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	108,631	108,808	108,820
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	10,943	10,909
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	16,373	16,363
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	16,872	16,846
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	14,907	14,877
93	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	103,014	102,909
94	FCP AL IMIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	90,783	87,703	87,811
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	91,822	91,918
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,266	107,382
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	95,423	95,184
98	FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	10,628	10,613
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	94,448	94,320
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	78,463	73,647	73,566
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	86,452	85,917
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	122,885	122,885
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	148,083	148,083
104	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	153,448	153,891
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	193,760	193,287
106	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	184,887	184,522
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	179,633	179,754
108	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	24,289	24,191
109	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	10 866,132	10 851,956	10 906,826
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	137,551	135,068
111	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	94,493	94,225
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 947,705	4 823,569	4 815,967
113	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,736	10,565	10,602
114	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	173,483	173,706
115	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 448,885	11 105,503	11 094,450
116	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 378,674	10 342,396
117	FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	10 761,297	10 830,128	10 855,593
118	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	10 636,069	10 680,764	10 716,738
119	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	10 503,745	10 567,541	10 593,907
120	FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,000	10,003
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	120,111	119,821
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	993,113	992,521

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CCF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CCF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société « BTK LEASING » en « BTK Leasing & Factoring », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
44. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
45. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
46.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
47. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
48.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
49. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
50. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
53. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
54. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
55.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
56. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
59.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
60.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
61.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5 ^{ème} étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE L’AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

**APPEL A CANDIDATURE
POUR LE POSTE D’ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES
MINORITAIRES**

1- Objet :

La société TUNISAIR se propose le renouvellement du siège de l’administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein de son Conseil d’administration.

A cet effet la société « TUNISAIR» lance un appel à candidatures pour un mandat de 3 ans et informe ses actionnaires que la désignation de l’administrateur représentant les actionnaires minoritaires aura lieu par voie d’élection lors d’une Assemblée Elective dont la date et le lieu seront communiqués ultérieurement.

2- Conditions de participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent se conformer aux conditions suivantes :

- Etre une personne physique qui jouit de ses droits civils,
- Ne pas être déjà représenté au sein du Conseil d’administration de TUNISAIR,
- Justifier une participation individuelle ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les personnes physiques et 5% du capital social pour les personnes morales,
- Etre titulaire d’au moins d’une maîtrise universitaire ou d’un diplôme équivalent,
- Justifier d’une expérience minimale de 10 ans dans le domaine de la gestion.
- Satisfaire aux conditions énoncées dans l’article 193 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 avril 2016.
- Ne pas être placé sous une situation de conflit d’intérêt,
- N’avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la société TUNISAIR, ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d’intérêts réel ou potentiel
- Ne pas avoir fait l’objet d’un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchissement d’argent,
- Ne pas avoir fait l’objet d’une sanction de radiation et/ou de retrait d’agrément ou d’autorisation pour l’exercice d’une activité professionnelle réglementée,

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - président directeur général, directeur général, directeur général adjoint ou salarié de TUNISAIR
 - président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que TUNISAIR.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle TUNISAIR est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint de la société concernée (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou salarié de TUNISAIR,
 - président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que TUNISAIR
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de TUNISAIR.
- Ne pas être en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.
- Ne pas être président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou président du directoire ou directeur général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels commerciaux ou contractuels avec TUNISAIR ou d'une société concurrente.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Seules seront retenues et soumises à l'élection par l'assemblée générale des actionnaires minoritaires, les candidatures conformes aux conditions de forme et de fond prévues dans cet avis d'appel à candidatures.

3- Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent comporter obligatoirement les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le président directeur général de TUNISAIR,
- Une copie de la carte d'identité nationale,
- Un CV détaillé du candidat dûment signé,
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le CV (copie conforme des diplômes universitaires et les documents justifiant l'expérience du candidat en matière de gestion),
- Une fiche signalétique de candidature dûment remplie (**annexe 1**),
- Une copie du bulletin n°3 de date récente ne dépassant pas les 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature pour les personnes physiques (éventuellement fournir un récépissé de dépôt de la demande du bulletin n°3 en attendant sa délivrance par les autorités compétentes),
- Une attestation récente du nombre d'actions TUNISAIR prouvant le seuil de sa participation le jour de dépôt du dossier de candidature. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres sont inscrits en compte ou par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires de TUNISAIR : BNA CAPITAUX, avenue Tahar Haddad, complexe le banquier, les Berges du Lac 1053,
- Une quittance justifiant la régularité de la situation vis-à-vis de l'administration fiscale au titre de l'année 2022,
- Une déclaration sur l'honneur, selon le modèle figurant à l'annexe 2 du présent appel à candidatures, dûment remplie et signée par le candidat certifiant ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 avril 2016 et de la décision générale du Conseil du Marché Financier et attestant répondre aux critères et conditions d'éligibilité prévus par le présent appel à candidatures (**annexe 2**).

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu après la date limite sera systématiquement rejeté.

4- Date limite de dépôt des candidatures :

- Les dossiers de candidature doivent être présentés dans une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général de TUNISAIR et portant la mention : « Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires » et parvenir par voie postale sous pli fermé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre central de TUNISAIR siège social sis au : Avenue Mohamed BOUAZIZI Charguia II -2035-Aéroport Tunis Carthage et ce, au plus tard le **4 mars 2024 à 17 heures** (le cachet du bureau d'ordre de TUNISAIR fait foi).

- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu après la date limite sera systématiquement rejeté.
- Une notification sera adressée aux candidats retenus par lettre recommandée.

5- Processus d'examen des candidats :

Les candidats sont choisis après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées en application du processus d'examen des candidatures mis en place par Tunisair. Tunisair se chargera de la vérification du respect des conditions d'éligibilité des candidatures énumérées dans le présent appel à candidature conformément aux dispositions de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires.

5- Choix du candidat

Dès la clôture de l'appel à candidature, TUNISAIR transmettra au Conseil du Marché Financier la liste préliminaire des candidats admis à concourir et ce pour avis.

TUNISIR convoquera les actionnaires minoritaires en assemblée électorale pour élire leur représentant. L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourses des valeurs Mobilières de Tunis Vingt et un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée électorale.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

ANNEXE 1

FICHE SIGNALETIQUE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom:

N° CIN:

Adresse :.....

.....

Téléphone : Fixe..... GSM

Email:.....

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique:

.....

.....

.....

Expérience en matière de gestion :

.....

.....

.....

.....

Signature légalisée

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

Nom et Prénom:

N° CIN :

Faisant élection de domicile au :

Candidat, par voie d'élection, au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « TUNISAIR»,

Déclare formellement sur l'honneur :

- ne pas être en contradiction avec les dispositions des articles 193 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 avril 2016,
- Répondre aux critères d'éligibilité prévus par les décisions générales n°23 du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidatures,
- Répondre à toutes les conditions énoncées à l'article 2 du présent appel à candidatures « conditions de participation »
- que les informations fournies au niveau de la fiche signalétique (annexe1) et au niveau du curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 163.557.870, un actif net de D : 162.389.054 et un bénéfice de la période de D : 2.745.469.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi

que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 90,86% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 9,14% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les emplois en titres d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières représentent à la clôture de l'exercice, 5,40% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 23 Janvier 2024

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	148 610 474,162	135 071 157,720
Obligations et valeurs assimilées		139 847 279,200	131 684 982,000
OPCVM		8 763 194,962	3 386 175,720
Placements monétaires et disponibilités		14 945 004,790	30 096 219,402
Placements monétaires		-	16 230 351,686
Disponibilités		14 945 004,790	13 865 867,716
Créances d'exploitation	5	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF		163 557 870,292	165 169 768,462
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	216 625,433	218 529,214
Autres créditeurs divers	7	952 190,570	1 119 974,450
TOTAL PASSIF		1 168 816,003	1 338 503,664
ACTIF NET			
Capital	8	152 275 333,295	153 946 255,928
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	138,666
Sommes distribuables de l'exercice en cours		10 113 720,994	9 884 870,204
ACTIF NET		162 389 054,289	163 831 264,798
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		163 557 870,292	165 169 768,462

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Not e</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	2 528 332,449	10 036 559,427	2 344 752,119	8 334 382,722
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 528 332,449	9 741 273,423	2 344 752,119	8 039 558,962
Revenus des titres OPCVM		-	295 286,004	-	294 823,760
Revenus des placements monétaires	10	172 892,601	834 195,661	233 090,079	2 058 262,798
Revenus des prises en pension	11	176 201,941	829 589,936	269 468,262	1 082 534,294
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 877 426,991	11 700 345,024	2 847 310,460	11 475 179,814
Charges de gestion des placements	12	(206 625,433)	(834 756,520)	(208 529,214)	(856 473,315)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 670 801,558	10 865 588,504	2 638 781,246	10 618 706,499
Autres charges	13	(69 509,629)	(249 184,111)	(59 981,352)	(300 063,045)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 601 291,929	10 616 404,393	2 578 799,894	10 318 643,454
Régularisation du résultat d'exploitation		(425 351,121)	(502 683,399)	(495 559,372)	(433 773,250)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 175 940,808	10 113 720,994	2 083 240,522	9 884 870,204
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		425 351,121	502 683,399	495 559,372	433 773,250
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		144 176,779	261 112,911	17 143,840	(310 910,986)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	-	111 692,139	543 537,646
RESULTAT DE LA PERIODE		2 745 468,708	10 877 517,304	2 707 635,873	10 551 270,114

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	2 745 468,708	10 877 517,304	2 707 635,873	10 551 270,114
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat d'exploitation	2 601 291,929	10 616 404,393	2 578 799,894	10 318 643,454
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	144 176,779	261 112,911	17 143,840	(310 910,986)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	111 692,139	543 537,646
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	-	(8 805 376,140)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(8 061 437,935)	(12 319 727,813)	(9 917 379,599)	2 280 570,355
Souscriptions				
- Capital	58 801 967,165	119 235 053,565	28 939 909,414	185 753 657,295
- Régularisation des sommes non distribuables	3 859 509,974	7 699 608,557	32 748,857	119 384,843
- Régularisation des sommes distribuables	3 815 695,923	5 380 326,763	1 722 366,274	4 826 080,734
Rachats				
- Capital	(65 969 826,010)	(130 329 596,805)	(38 354 469,540)	(183 015 761,221)
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 327 737,943)	(8 422 109,731)	(40 000,464)	(142 974,931)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 241 047,044)	(5 883 010,162)	(2 217 934,140)	(5 259 816,365)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 315 969,227)	(1 442 210,509)	(7 209 743,726)	4 026 464,329
ACTIF NET				
En début de période	167 705 023,516	163 831 264,798	171 041 008,524	159 804 800,469
En fin de période	162 389 054,289	162 389 054,289	163 831 264,798	163 831 264,798
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	1 452 907	1 490 936	1 582 238	1 464 384
En fin de période	1 383 488	1 383 488	1 490 936	1 490 936
VALEUR LIQUIDATIVE	117,376	117,376	109,885	109,884
TAUX DE RENDEMENT	1,69%	6,82%	1,65%	6,20%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juin 2022. L'exercice 2021 étant le dernier exercice de distribution.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023, à D : 148.610.474,162 et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		134 470 150,000	139 847 279,200	86,12%
	Obligations de sociétés		63 970 150,000	66 573 903,200	41,00%
TN0003400348	AMEN BANK ES 2009	10 000	66 200,000	66 920,000	0,04%
TN0003400405	AMEN BANK ES 2010	10 000	132 900,000	136 044,000	0,08%
TN0003400660	AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	4 200 000,000	4 472 720,000	2,75%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 056 744,000	0,65%
TN0003400694	AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	800 000,000	845 824,000	0,52%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-02 CA	10 000	1 000 000,000	1 013 616,000	0,62%
TN0003600640	ATB SUB 2017	30 000	1 200 000,000	1 276 512,000	0,79%
TN0004700712	ATL 2017 SUB	2 000	40 000,000	40 531,200	0,02%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	2 500	100 000,000	105 300,000	0,06%
TN0004700803	ATL 2019-1 CA	7 000	140 000,000	140 924,000	0,09%
TN0004700811	ATL 2020-1 CA	5 000	200 000,000	203 468,000	0,13%

TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA	40 000	3 200 000,000	3 253 152,000	2,00%
TN0000792538	ATL 2023-1 CA	50 000	5 000 000,000	5 357 880,000	3,30%
TN0000792514	ATL 2023-2 CA	30 000	3 000 000,000	3 054 024,000	1,88%
TN0006610430	ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	100 000,000	105 216,000	0,06%
TN0006610547	ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	140 000,000	146 641,600	0,09%
TN0006610554	ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	280 000,000	282 195,200	0,17%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1	21 000	1 680 000,000	1 717 094,400	1,06%
TN0214774141	ATTIJARI LEASING 2023-1	20 000	2 000 000,000	2 034 144,000	1,25%
TN0001900836	BH 2009	20 000	306 000,000	327 344,000	0,20%
TN0001901081	BH 2019-1	5 000	100 000,000	106 144,000	0,07%
TN0003100674	BNA 2009	10 000	66 200,000	68 304,000	0,04%
TN0001300664	BTE 2019	6 000	240 000,000	260 601,600	0,16%
TN0004620134	BTK 2009 C	5 000	66 450,000	70 370,000	0,04%
TN0002101988	TL 2017-2	10 000	400 000,000	423 512,000	0,26%
TN0002102077	TL 2018 SUB A	2 500	50 000,000	54 070,000	0,03%
TN0002102093	TL 2018 SUB B	2 500	150 000,000	162 552,000	0,10%
TN0002102135	TLF 2020-1 TF	15 000	600 000,000	633 012,000	0,39%
TN0002102143	TLF2020 SUB -TF	20 000	1 200 000,000	1 290 576,000	0,79%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	20 000	1 200 000,000	1 265 904,000	0,78%
TNZSBU7F6WY7	TLF2021 SUB -TF	15 000	900 000,000	912 144,000	0,56%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 TF	20 000	1 600 000,000	1 624 480,000	1,00%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	2 500 000,000	2 643 540,000	1,63%
TN02145214757	TLF 2023-2 TF	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	0,62%
TN0003900230	UIB 2009/1 B	20 000	132 400,000	135 072,000	0,08%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	200 000,000	209 280,000	0,13%
TN0002601144	STB SUB 2019-1 CA	10 000	200 000,000	201 512,000	0,12%
TN0002601201	STB 2020-1	7 000	280 000,000	296 643,200	0,18%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000,000	12 176 640,000	7,50%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD	60 000	6 000 000,000	6 253 392,000	3,85%
TNXFR5BNBPM9	STB SUB 2021-1 CC	100 000	8 000 000,000	8 534 560,000	5,26%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	25 000	2 500 000,000	2 615 300,000	1,61%
	Emprunt national		70 500 000,000	73 273 376,000	45,12%
TN0008000838	Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000,000	10 350 080,000	6,37%
TN0008000846	Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000,000	31 062 168,000	19,13%
TNHG2VXQ3BGO	Emprunt National 2022 CAT B	200 000	20 000 000,000	21 112 800,000	13,00%
TN3C6DVEWM76	Emprunt National 1TR 2023 CAT B	5 000	500 000,000	533 768,000	0,33%
TNRGVSC8DE36	Emprunt National 3TR 2022 CAT B TF	100 000	10 000 000,000	10 214 560,000	6,29%
	Titre OPCVM		8 460 931,159	8 763 194,962	5,40%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	835	87 113,752	111 781,450	0,07%
TNJHP6Z3X2D1	SICAV LEPARGNE OBLIGATAIRE	27 203	3 715 848,191	3 959 995,116	2,44%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	43 514	4 657 969,216	4 691 418,396	2,89%
	Total		142 931 081,159	148 610 474,162	91,52%
	Total par rapport au total des actifs			90,86%	

Note 5 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 décembre 2023 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340
Total	2 391,340	2 391,340

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 216.625,433, contre D : 218.529,214 au 31/12/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Gestionnaire	206 625,433	208 529,214
Dépositaire	10 000,000	10 000,000
Total	216 625,433	218 529,214

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 952.190,570, contre D : 1.119.974,450 au 31/12/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	13 803,058	13 991,701
Dividendes à payer	883 175,942	1 055 296,219
Commissaire aux comptes	35 736,902	32 670,227
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529
Jetons de présence	14 644,311	14 990,176
Retenue à la source	105,287	83,054
TCL	2 066,164	2 119,544
Produit perçu d'avance	1 835,377	-
Total	952 190,570	1 119 974,450

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	153 946 255,928
Nombre de titres	1 490 936
Nombre d'actionnaires	1 192

Souscriptions réalisées

Montant	119 235 053,565
Nombre de titres émis	1 154 763
Nombre d'actionnaires nouveaux	147

Rachats effectués

Montant	(130 329 596,805)
Nombre de titres rachetés	(1 262 211)
Nombre d'actionnaires sortants	(232)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	261 112,911
Régularisation des sommes non distribuables	(10 113,512)
Résultat incorporé à la VL (A)	9 885 008,870
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(712 387,662)

Capital au 31-12-2023

Montant	152 275 333,295
Nombre de titres	1 383 488
Nombre d'actionnaires	1 107

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Avril 2023.

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 2.528.332,449 contre D : 2.344.752,119 pour la même période de l'exercice 2022 se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 258 136,723</u>	<u>4 703 049,423</u>	<u>2 344 752,119</u>	<u>7 995 213,518</u>
- Intérêts	1 258 136,723	4 703 049,423	2 344 752,119	7 995 213,518
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>1 270 195,726</u>	<u>5 038 224,000</u>	-	<u>44 345,444</u>
- Intérêts des BTA et emprunt national	1 270 195,726	5 038 224,000	-	44 345,444
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	<u>295 286,004</u>	-	<u>294 823,760</u>
- Dividendes	-	295 286,004	-	294 823,760
TOTAL	2 528 332,449	10 036 559,427	2 344 752,119	8 334 382,722

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 172.892,601 contre D : 233.090,079 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des dépôts à vue	172 892,601	834 195,661	173 345,945	1 149 936,205
Intérêts des certificats de dépôts	-	-	59 744,134	908 326,593
TOTAL	172 892,601	834 195,661	233 090,079	2 058 262,798

Note 11 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des pensions livrées	176 201,941	829 589,936	269 468,262	1 082 534,294
Total	176 201,941	829 589,936	269 468,262	1 082 534,294

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 206.625,433 contre D : 208.529,214 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	206 625,433	824 756,520	208 529,214	846 473,315
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000
TOTAL	206 625,433	834 756,520	208 529,214	856 473,315

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 69.509,629 contre D : 59.981,352 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Redevance du CMF	41 323,959	164 946,617	44 531,275	223 343,301
Commissaire aux comptes	17 649,719	43 533,902	7 057,504	36 152,279
Rémunération Président du Conseil	1 666,680	6 222,260	1 058,825	4 235,294
Jetons de présence	2 268,366	9 000,000	2 268,366	10 800,000
TCL	5 545,208	22 650,010	5 041,140	22 319,144
Autres	1 055,697	2 831,322	24,242	3 213,027
TOTAL	69 509,629	249 184,111	59 981,352	300 063,045

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 567.799, un actif net de D : 565.985 et un bénéfice de la période de D : 6.645.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa

performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 janvier 2024

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	<u>374 486</u>	<u>665 922</u>
Actions et droits rattachés		45	37
Obligations et valeurs assimilées		347 068	623 948
Tires des Organismes de Placement Collectif		27 374	41 937
Placements monétaires et disponibilités		<u>193 311</u>	<u>187 567</u>
Placements monétaires	5	193 311	187 567
Créances d'exploitation		<u>3</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>567 799</u>	<u>853 490</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	581	2 291
Autres créditeurs divers	7	1 233	532
TOTAL PASSIF		<u>1 814</u>	<u>2 824</u>
ACTIF NET			
Capital	8	547 090	825 356
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		18 895	25 310
ACTIF NET		<u>565 985</u>	<u>850 666</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>567 799</u>	<u>853 490</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	5 211	26 651	8 591	39 624
Revenus des actions		-	3	-	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 211	26 648	8 591	39 621
Revenus des placements monétaires					
	10	2 499	7 594	905	5 446
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		7 710	34 245	9 496	45 070
Charges de gestion des placements	11	(1 849)	(8 436)	(2 546)	(12 247)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 861	25 809	6 950	32 823
Autres charges	12	(261)	(1 193)	(311)	(1 424)
Contribution Sociale de Solidarité		(100)	(600)	(50)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 500	24 016	6 590	31 198
Régularisation du résultat d'exploitation		(4 131)	(5 121)	(440)	(5 888)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 369	18 895	6 150	25 310
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 131	5 121	440	5 888
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(5 005)	(4 853)	398	(3 268)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		6 150	10 502	1 513	11 444
RESULTAT DE LA PERIODE		6 645	29 665	8 501	39 374

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>6 645</u>	<u>29 665</u>	<u>8 501</u>	<u>39 374</u>
Résultat d'exploitation	5 500	24 016	6 590	31 198
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(5 005)	(4 853)	398	(3 268)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	6 150	10 502	1 513	11 444
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(148 175)</u>	<u>(314 346)</u>	<u>(19 931)</u>	<u>(300 842)</u>
Souscriptions				
- Capital	428 791	1 395 950	240 445	327 179
- Régularisation des sommes non distribuables	16 047	48 611	9 969	13 114
- Régularisation des sommes distribuables	12 121	23 934	6 649	7 407
Rachats				
- Capital	(567 603)	(1 694 769)	(259 181)	(610 959)
- Régularisation des sommes non distribuables	(21 280)	(59 018)	(10 724)	(24 288)
- Régularisation des sommes distribuables	(16 252)	(29 054)	(7 089)	(13 295)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(141 530)</u>	<u>(284 681)</u>	<u>(11 431)</u>	<u>(261 468)</u>
ACTIF NET				
En début de période	707 515	850 666	862 097	1 112 134
En fin de période	565 985	565 985	850 666	850 666
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	10 013	12 421	12 715	16 874
En fin de période	7 924	7 924	12 421	12 421
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>71,427</u>	<u>71,427</u>	<u>68,486</u>	<u>68,486</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,09%</u>	<u>4,29%</u>	<u>1,01%</u>	<u>3,91%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023, à D : 374.486 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	Actions & droits rattachés		27	45	0,01%
TN0007270010	TPR	9	27	45	0,01%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		26 441	27 374	4,84%
TN0002100998	TUNISIE SICAV	235	26 441	27 374	4,84%
	Obligations et valeurs assimilées		324 377	347 068	61,32%
	Obligations des sociétés		68 111	71 122	12,57%
TN0001300607	BTE 2010 B	600	21 000	21 257	3,76%
TN0002101939	TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	90	1 701	1 878	0,33%
TN0002101962	TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	4 800	4 970	0,88%
TN0002102069	TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	543	10 610	11 717	2,07%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	500	20 000	20 353	3,60%
TN0002102077	TL SUB 2018 CAT A TV TMM2.70	500	10 000	10 947	1,93%
	Emprunt National		112 174	115 241	20,36%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	11 513	110 274	113 259	20,01%
TN0008000887	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CA TF	200	1 900	1 982	0,35%
	Bons du Trésor Assimilables		144 092	160 705	28,39%
TN0008000622	BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	102 115	18,04%
TN0008000598	BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	58 590	10,35%
	Total		350 845	374 486	66,17%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				65,95%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023 à D : 193.311, contre D : 187.567 au 31.12.2022, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	BTCT		88 109	88 321	15,60%
TNKNX25HM8W2	BTCT 13 SEMAINES au 01/02/2023	90 000	88 109	88 321	15,60%
	Dépôt à vue		104 472	104 989	18,55%
	Amen bank pasteur		104 472	104 989	18,55%
	Total général		192 581	193 311	34,15%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				34,05%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2023 à D : 581, contre D : 2.291 au 31.12.2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>30/12/2022</u>
Gestionnaire	132	573
Distributeur	449	1 718
Total	581	2 291

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2023 à D : 1.233, contre D : 532 au 31.12.2022, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance CMF	48	68
Retenues à la source à payer	65	255
TCL	6	10
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	714	-
Contribution sociale de solidarité	400	200
Achats titres à décaisser	-	-
Total	1 233	532

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	825 356
Nombre de titres	12 421
Nombre d'actionnaires	747

Souscriptions réalisées

Montant	1 395 950
Nombre de titres émis	21 008
Nombre d'actionnaires nouveaux	54

Rachats effectués

Montant	(1 694 769)
Nombre de titres rachetés	(25 505)
Nombre d'actionnaires sortants	(132)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 853)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	10 502
Régularisation des sommes non distribuables	(1 247)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	25 310
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(9 160)

Capital au 31-12-2023

Montant	547 090
Nombre de titres	7 924
Nombre d'actionnaires	669

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2023.

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 5.211, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2023, contre D : 8.591 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2022 et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>Revenus des actions</u>				
- Dividendes	-	3	-	3
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- Intérêts	1 097	5 252	1 793	8 917
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	4 114	21 396	6 798	30 704
TOTAL	5 211	26 651	8 591	39 624

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2023 à D : 2.499, contre D : 905 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2022, il représente le montant des intérêts au titre du quatrième trimestre 2023 sur les dépôts et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des dépôts à vue	501	2 033	716	3 562
Intérêts des BTCT	1 998	5 561	189	1 884
TOTAL	2 499	7 594	905	5 446

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 1.849, contre D : 2.546 sur la même période de l'exercice 2022, et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Commission de gestion	462	2 109	636	3 062
Commission de de distribution	1 387	6 327	1 910	9 185
TOTAL	1 849	8 436	2 546	12 247

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 261, contre D : 311 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Redevance CMF	155	709	214	1 030
TCL	32	107	27	136
Autres	74	378	70	259
TOTAL	261	1 193	311	1 424

Note 13 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien"

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération du distributeur :

TUNISIE VALEURS est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération de 0,75% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRTEE AU 31 DECEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 142 078 320**, un actif net de **D : 141 615 016** et un bénéfice de la période de **D : 2 487 282**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 31 Décembre 2023, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Votre conseil d'Administration du 28 Septembre 2021, a adopté la méthode de valorisation des BTA par référence à la courbe des taux et ce afin de se conformer à la méthode recommandée dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances, en présence de différentes parties prenantes qui prévoit l'évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA) à leurs valeurs

actuelles (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Il y a lieu de préciser que, jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable (Voir note 2-2).

L'évaluation de la souche de BTA 7,5% (à échoir en décembre 2028) acquise au cours du deuxième trimestre 2021 selon la méthode précitée a eu pour effet la comptabilisation d'une plus-value latente de 15 780 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

- Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations quant au respect par la « SICAV TANIT LA POSTE » des dispositions du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 29 Janvier 2024

Le commissaire aux comptes

Pro Audit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 31 Décembre 2023
(unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	113 085 217	113 051 787
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		6 700 094	6 878 065
b- Obligations et valeurs assimilées		106 385 123	106 173 722
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		28 946 307	30 436 327
a- Placements monétaires	3 - 2	28 822 634	30 085 178
b- Disponibilités	3 - 3	123 673	351 149
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	46 796	50 801
TOTAL ACTIF		142 078 320	143 538 915
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	300 456	294 649
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	162 848	53 281
TOTAL PASSIF		463 304	347 930
ACTIF NET			
CP1 - Capital	3 - 7	132 556 103	135 276 095
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		9 058 913	7 914 890
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (**)	3 - 8	-	-
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 8	9 058 913	7 914 890
ACTIF NET		141 615 016	143 190 985
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		142 078 320	143 538 915

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

(**) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2023 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du-1er Octobre au 31 Décembre 2023

(unité: Dinars tunisiens)

		Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
	Notes				
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	2 023 948	8 087 122	1 880 715	6 589 713
a- Dividendes		-	-	-	243 932
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 023 948	8 087 122	1 880 715	6 345 781
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	803 948	2 401 078	488 905	1 654 228
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 827 896	10 488 200	2 369 620	8 243 941
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	300 456	1 172 262	294 649	1 043 597
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 527 440	9 315 938	2 074 971	7 200 344
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	50 372	215 006	59 833	195 927
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 477 068	9 100 932	2 015 138	7 004 417
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		147 041	(42 019)	157 844	910 473
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		2 624 109	9 058 913	2 172 982	7 914 890
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(147 041)	42 019	(157 844)	(910 473)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		9 140	(46 901)	77 776	61 116
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		1 074	104 126	(5 965)	(79)
Frais de négociation de titre		-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 487 282	9 158 157	2 086 949	7 065 454

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2023

(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	2 487 282	9 158 157	2 086 949	7 065 454
a- Résultat d'exploitation	2 477 068	9 100 932	2 015 138	7 004 417
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	9 140	(46 901)	77 776	61 116
c- +/- values réalisées sur cession de titres	1 074	104 126	(5 965)	(79)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>				
a- Souscriptions	71 643 419	100 837 733	83 575 877	156 516 885
* Capital	53 580 200	76 288 500	66 780 100	126 993 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	13 674 809	19 466 809	12 372 552	23 510 177
* Régularisation des sommes capitalisables	4 388 410	5 082 424	4 423 225	6 012 808
b- Rachats	(68 773 822)	(111 571 859)	(81 517 301)	(122 328 238)
* Capital	(51 411 300)	(84 807 600)	(65 178 700)	(98 922 500)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(13 121 153)	(21 639 816)	(12 073 220)	(18 303 403)
* Régularisation des sommes capitalisables	(4 241 369)	(5 124 443)	(4 265 381)	(5 102 335)
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 356 879	(1 575 969)	4 145 525	41 254 101
<u>AN 4 - Actif net</u>				
a- En début de période	136 258 137	143 190 985	139 045 460	101 936 884
b- En fin de période	141 615 016	141 615 016	143 190 985	143 190 985
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	1 034 335	1 141 215	1 125 201	860 501
b- En fin de période	1 056 024	1 056 024	1 141 215	1 141 215
VALEUR LIQUIDATIVE	134,102	134,102	125,472	125,472
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,80%	6 ,88%	1 ,54%	5,92%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promue par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2023 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2-3 Evaluation des titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires. Ils sont présentés au niveau de la note sur les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Intérêts des pensions livrés ».

2-4 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	code ISIN	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs assimilées			102 470 000	106 385 123	74,88%	75,12%	
Titres émis par le Trésor			71 306 000	73 649 948	51,84%	52,01%	
BTA 7.5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	2 000	1 806 000	1 828 027	1,29%	1,29%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	24 000	2 400 000	2 423 122	1,71%	1,71%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	16 000	1 600 000	1 614 465	1,14%	1,14%	
EMP NAT 2021 T3 CC TV	TNJP2LP1CVE1	7 000	7 000 000	7 072 915	4,98%	4,99%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	90 000	9 000 000	9 214 023	6,49%	6,51%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	60 000	6 000 000	6 131 566	4,32%	4,33%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	10 000	1 000 000	1 068 305	0,75%	0,75%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 354 893	7,29%	7,31%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	520 493	0,37%	0,37%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	15 000	1 500 000	1 601 307	1,13%	1,13%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	150 000	15 000 000	15 370 323	10,82%	10,85%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	75 000	7 500 000	7 995 972	5,63%	5,65%	
EMP NAT 22 1T CCTF	TN5XXZZ454U2	75 000	7 500 000	7 932 312	5,58%	5,60%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	5 000	500 000	522 225	0,37%	0,37%	
Titres émis par des sociétés			31 164 000	32 735 175	23,04%	23,12%	
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	30 000	3 000 000	3 152 501	2,22%	2,23%	BB
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	24 000	2 400 000	2 554 817	1,80%	1,80%	
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	20 000	2 000 000	2 143 145	1,51%	1,51%	BBB + AAA. TN
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	10 000	400 000	418 562	0,29%	0,30%	
ABC 2020-1 CB TF	TN0007780075	5 000	400 000	419 459	0,30%	0,30%	AAA
A. BANK 2009 CA TF	TNO003400348	5 000	33 100	33 467	0,02%	0,02%	A B
A.BANK 2017-1 CB TF	TN0003400553	10 000	200 000	208 119	0,15%	0,15%	A B
A.BANK 2020-03 CA TF	TN0003400660	15 000	900 000	958 436	0,67%	0,68%	A B
A.BANK 2020-03 CG TF	TN000340678	5 000	500 000	533 271	0,38%	0,38%	A B
A.BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	25 000	2 500 000	2 643 030	1,86%	1,87%	A B
ATB 2017 CB TV	TN0003600640	10 000	400 000	425 505	0,30%	0,30%	ATB
ATL 2019-1 CA TF	TN0004700803	20 000	400 000	402 637	0,28%	0,28%	BBB
ATL 2017-2 CB TF	TN0004700712	15 000	300 000	303 989	0,21%	0,21%	BB
A. LEASE 2016-2 CB TF	TN0006610430	20 000	400 000	420 865	0,30%	0,30%	BB+

BH 2009	TN0001900844	5 000	38 000	38 004	0,03%	0,03%	BH
BH 2019-1 CA TV	TN0001901081	15 000	300 000	318 551	0,22%	0,22%	BH
BNA 2017-1 CB TF	TN0003100716	10 000	200 000	207 261	0,15%	0,15%	BNA
BTE 2019-1 CA TF	TN0001300664	7 500	300 000	325 749	0,23%	0,23%	BH
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	TN0001300672	7 500	300 000	325 023	0,23%	0,23%	BTE
CIL 2018/1 5 ANS TX 10.60	TN0004201455	10 000	200 000	216 217	0,15%	0,15%	BBB-
CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	15 000	450 000	452 796	0,32%	0,32%	BBB-
HL 2017-2 CATEG B 7 ANS 7	TN0007310410	28 500	570 000	587 116	0,41%	0,41%	BB
HL 2017-3	TN0007310444	15 000	600 000	636 888	0,45%	0,45%	BB+
HL 2018-2	TN0007310493	5 000	100 000	107 773	0,08%	0,08%	BB
HL 2020-02	TN0007310543	30 000	1 200 000	1 213 661	0,85%	0,86%	F2
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	1 360 000	1 440 476	1,01%	1,02%	BB+
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	16 000	1 600 000	1 705 268	1,20%	1,20%	
STB 2010/1	TN0002601045	10 000	132 900	137 284	0,10%	0,10%	STB
STB 2019-1 CA TF	TN0002601144	20 000	400 000	403 030	0,28%	0,28%	STB
STB 2019-1 CA TV	TN0002601151	15 000	300 000	302 216	0,21%	0,21%	STB
STB 2020-1 CA TF	TN0002601201	20 000	800 000	847 738	0,60%	0,60%	STB
STB SUB 2020-1 CC TF	TN0002601219	5 000	400 000	425 005	0,30%	0,30%	STB
STB SUB 2021-1 CA TF	TNWQS0MZ65V8	30 000	2 400 000	2 553 311	1,80%	1,80%	STB
TL 2017-1	TN0002101962	20 000	400 000	414 185	0,29%	0,29%	
TL 2017-2	TN0002101988	10 000	400 000	423 508	0,30%	0,30%	
TL SUB 2018	TN0002102077	20 000	400 000	432 462	0,30%	0,31%	BBB +
TLF 2019-1	TN0002102127	4 000	240 000	251 509	0,18%	0,18%	BBB +
TLF 2023-2 FIXE 10.70%	TNMCJHUZPRD0	20 000	2 000 000	2 017 903	1,42%	1,42%	BBB-
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	6 000	360 000	365 012	0,26%	0,26%	BB+
TLF 2019-1 CA TV	TN0002102119	4 000	80 000	83 489	0,06%	0,06%	BBB
UIB 2011-1 20 ANS TX FIXE	TN0003900263	20 000	800 000	814 101	0,57%	0,57%	UIB
WIFAK BANK 2022-2	TNR4CLXNS261	10 000	1 000 000	1 071 836	0,75%	0,76%	BH
Titres OPCVM			6 700 094	6 700 094	4,72%	4,73%	
SICAV-BHO	TN0001900752	63 156	6 700 094	6 700 094	4,72%	4,73%	
Total Général			109 170 094	113 085 217	79,59%	79,85%	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **28 822 634** dinars au 31-12-2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	code ISIN	NJ	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif	% Actif Net	Emetteur
Certificats de Dépôt				14 462 831	14 483 862	10,19%	10,23%	
CD251223/040124TANIT-TSB	TN53TK27LYS6	10	10,49%	2 993 027	2 997 908	2,11%	2,12%	TSB
CD261223/050124TANIT-BTL	TNRJ3IAY7DC2	10	10,49%	6 484 892	6 493 957	4,57%	4,59%	BTL
CD261223/050124TANIT-TSB	TNDT4S6C51R5	10	10,49%	498 838	499 535	0,35%	0,35%	TSB
CD271223/160124TANIT-BTL	TNLWLXLJT8O7	20	10,49%	497 682	498 262	0,35%	0,35%	BTL
CD251223/040124TANIT-BTL	TN5OORS7X649	10	10,49%	2 993 027	2 997 908	2,11%	2,12%	BTL
CD281223/170124TANIT-TSB	TN7YNWG5KGD7	20	10,49%	995 365	996 292	0,70%	0,70%	TSB
Pension Livrée				13 997 923	14 338 772	10,09%	10,13%	
PL021023/030124TANIT-AB		93	9,15%	999 086	1 022 194	0,72%	0,72%	AMEN BANK
PL051023/050124TANIT-BTL		92	10,00%	2 000 000	2 048 889	1,44%	1,45%	BTL
PL061023/040124TANIT-TSB		90	9,80%	5 499 580	5 629 829	3,96%	3,98%	TSB
PL091023/090124TANIT-TSB		92	9,80%	2 999 718	3 068 310	2,16%	2,17%	TSB
PL120923/100123TANIT-AB		120	9,15%	1 499 886	1 542 202	1,09%	1,09%	AMEN BANK
PL140923/110124TANIT-AB		119	9,15%	999 653	1 027 348	0,72%	0,73%	AMEN BANK
Total				28 460 754	28 822 634	20,29%	20,35%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **123 673** dinars au 31-12-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts à vue	123 673	351 149
Total	123 673	351 149

3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **46 796** dinars au 31-12-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Annuité EO AMEN BANK SUB 2009 (A) échue à encaisser	41 744	-
Annuité EO BH 2009 échue à encaisser	-	43 376
Compte d'attente "commission bancaire"	-	29
Agios Créiteurs à encaisser	5 052	7 396
Total	46 796	50 801

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **300 456** dinars au 31-12-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Rémunération du gestionnaire à payer	53 022	51 997
Rémunération du distributeur à payer	247 434	242 652
Total	300 456	294 649

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2023 à **162 848** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Solde des souscriptions/Rachats	83 501	-
Jetons de présence	15 000	15 000
Redevances CMF à payer	11 849	11 558
Honoraires CAC à payer	27 433	23 634
TCL à payer	2 330	3 089
Retenue à la source sur CD281223/170124TANIT-TSB	1 159	-
Intérêts intercalaires encaissés d'avance (*)	21 576	
Total	162 848	53 281

(*) Il s'agit des intérêts intercalaires EO TLF 2023/2 encaissés le 08/12/2023 et dont la période de souscription a été clôturée le 08/01/2024

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2023 au 31-12-2023 se détaillent ainsi

Capital au 31/12/2022	
Montant	135 276 095
Nombre de titres	1 141 215
Nombre d'actionnaires	1 563
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	76 288 500
Nombre de titres émis	762 885
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(84 807 600)
Nombre de titres rachetés	(848 076)
Autres mouvements	

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(46 901)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	104 126
Frais de négociation de titre	-
Résultat incorporé à la VL (*)	7 914 890
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(590 842)
Régularisation des sommes non capitalisables	(1 582 166)
Capital au 31-12-2023	
Montant	132 556 103
Nombre de titres	1 056 024
Nombre d'actionnaires	1 927

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2023 affectant ces sommes au niveau du poste capital

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-12-2023 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	7 004 417	910 473	(590 842)	7 324 048
Exercice en cours	9 100 932	-	(42 019)	9 058 913

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Octobre 2023 au 31 Décembre 2023 la somme de **2 023 948 dinars** et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du			
	01/10/2023 Au 31/12/2023	01/01/2023 Au 31/12/2023	01/10/2022 Au 31/12/2022	01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus des BTA	1 382 682	5 437 577	1 225 746	3 665 902
Revenus des titres OPCVM	-	-	-	243 932
Revenus des obligations	641 266	2 649 545	654 969	2 679 879
TOTAL	2 023 948	8 087 122	1 880 715	6 589 713

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Octobre 2023 au 31 Décembre 2023 la somme de **803 948** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du			
	01/10/2023 Au 31/12/2023	01/01/2023 Au 31/12/2023	01/10/2022 Au 31/12/2022	01/01/2022 Au 31/12/2022
Intérêts des placements à termes	768 173	1 495 527	10 596	82 120
Intérêts des certificats de dépôts	35 775	905 551	478 309	1 572 108
Total	803 948	2 401 078	488 905	1 654 228

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Octobre 2023 au 31 Décembre 2023 à **300 456** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du			
	01/10/2023 Au 31/12/2023	01/01/2023 Au 31/12/2023	01/10/2022 Au 31/12/2022	01/01/2022 Au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	53 022	206 870	51 997	184 164
Rémunération du distributeur	247 434	965 392	242 652	859 433
Total	300 456	1 172 262	294 649	1 043 597

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Octobre 2023 au 31 Décembre 2023 à **50 372** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du			
	01/10/2023 Au 31/12/2023	01/01/2023 Au 31/12/2023	01/10/2022 Au 31/12/2022	01/01/2022 Au 31/12/2022
Redevances CMF	35 348	137 913	34 664	122 776
Honoraires commissaires aux comptes	5 933	31 142	12 409	28 733
Autres charges AGO amortis	(1 830)	5 126	1 628	7 419
Jetons de présence	3 781	15 000	3 781	15 000
TCL	6 984	25 063	7 351	21 798
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	200
Autres charges	156	362	-	1
Total	50 372	215 006	59 833	195 927

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $300\,456/139\,902\,955= 0,21\%$.
- Autres charges / actif net moyen soit : $50\,372/139\,902\,955= 0,04\%$.

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.